

Fiche Signalétique

BELMONT 2.7 FS

Version 1.1 Date de révision: 06.05.2015 Numéro de la FS: 000000004782 Pays: CA
Langue: 3F

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : BELMONT 2.7 FS
Code du produit : 000000004782
Nature chimique : Mélange

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : MacDermid Agricultural Solutions, Inc
Adresse : 245 Freight St
Waterbury, CT Etats-Unis 06702
Téléphone : (800) 423-8569

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Fongicide
Restrictions d'utilisation : Agriculture, Pour des utilisateurs professionnels uniquement.
Préparé par :
Regulatory.Affairs@AgripharCropSolutions.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

DANGER!	
Aspect	liquide
Couleur	brun pâle
Odeur	de moisi
Résumé des risques	Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif par inhalation. Peut provoquer le cancer. Nocif pour les organismes aquatiques.

Statut réglementaire selon le SIMDUT : Ce produit, cette matière ou cette substance sont considérés comme étant un produit contrôlé SIMDUT selon les paragraphes 33 à 66, Partie IV du CPR.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation : Nocif par inhalation.
Peau : Peut causer une réaction allergique cutanée.
Peut provoquer une irritation de la peau.

Fiche Signalétique

BELMONT 2.7 FS

Version 1.1 Date de révision: 06.05.2015 Numéro de la FS: 000000004782 Pays: CA
Langue: 3F

Yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.
Exposition chronique : Cancer
Condition médicale aggravée : Inconnu.
Symptômes d'une surexposition : Réactions allergiques
Irritation de la peau

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
methyl N-(2,6-dimethylphenyl)-N-(methoxyacetyl)-DL-alaninate	57837-19-1	28.98
kaolin	1332-58-7	>= 1 - < 5
ethanol	64-17-5	>= 0.1 - < 1

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation : Si la personne respire, l'amener à l'air frais.
Administer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle au besoin.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas de contact avec la peau : Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver à l'eau chaude.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Appeler un médecin si de l'irritation se développe ou persiste.

En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir.
Boire 1 ou 2 verres d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Avis aux médecins : La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin responsable de la médecine au travail.

Fiche Signalétique

BELMONT 2.7 FS

Version 1.1 Date de révision: 06.05.2015 Numéro de la FS: 000000004782 Pays: CA
Langue: 3F

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Moyen d'extinction - pour les grands incendies
Mousse résistant à l'alcool
(pour les petits incendies)
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction
Eau pulvérisée
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau pulvérisée
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Autres informations : Ne pas déverser les eaux d'extinction dans les ruisseaux, rivières et lacs.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Des vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet.
Appareil respiratoire autonome (EN 133)
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Porter un équipement de protection adéquat.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Prévenir les fuites et la pollution du sol et/ou de l'eau causée par les fuites.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Absorber avec une substance inerte, comme le sable, la terre, la vermiculite.
Recueillir en vue de l'élimination.
Endiguer.
Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés.
Pomper l'excédent de produit dans des récipients appropriés (fûts en métal, citerne en métal, etc...)

En accord avec les règlements locaux et nationaux.
-

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brumes.
Utiliser avec une ventilation adéquate.
Bien laver après manipulation.
Se laver à fond après manipulation.
- Conditions de stockage sûres : Conserver dans un endroit sec et frais.
-

Fiche Signalétique

BELMONT 2.7 FS

Version 1.1 Date de révision: 06.05.2015 Numéro de la FS: 000000004782 Pays: CA
Langue: 3F

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
kaolin	1332-58-7	TWA (Respirable)	2 mg/m ³	CA BC OEL
		(Respirable)	2 mg/m ³	Canada. Ontario OELs
		TWA (Respirable)	2 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (poussière respirable)	5 mg/m ³	CA QC OEL

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

Protection des mains

Remarques : Gants imperméables

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps : Protection préventive de la peau

Mesures de protection : S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches de sécurité soient situés près de la zone de travail.

Mesures d'hygiène : Veiller à une ventilation adéquate.
Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : brun pâle

Odeur : de moisi

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 6.5 - 8.8

Fiche Signalétique

BELMONT 2.7 FS

Version 1.1 Date de révision: 06.05.2015 Numéro de la FS: 000000004782 Pays: CA
Langue: 3F

	: Donnée non disponible
	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Sans objet Système aqueux
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.094 g/cm3
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	: Méthode: Pas d'information disponible.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits incompatibles	: Acides forts et bases fortes
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Fiche Signalétique

BELMONT 2.7 FS

Version 1.1 Date de révision: 06.05.2015 Numéro de la FS: 000000004782 Pays: CA
Langue: 3F

Informations sur les voies
possibles d'exposition : Inhalation
Contact avec la peau
Absorption par la peau

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 21.94 mg/l
Durée d'exposition: 1.0 h

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Composants:

kaolin:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Produit:

Espèce: Lapin
Durée d'exposition: 72 h
Remarques: Irritation modérée de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Produit:

Espèce: Lapin
Remarques: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Produit:

Évaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité de la cellule germinale

Produit:

Mutagénicité de la cellule
germinale - Évaluation : Donnée non disponible

Cancérogénicité

Produit:

Cancérogénicité - Évaluation : Peut provoquer le cancer.

Fiche Signalétique

BELMONT 2.7 FS

Version 1.1 Date de révision: 06.05.2015 Numéro de la FS: 000000004782 Pays: CA
Langue: 3F

Composants:

kaolin:

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Donnée non disponible

STOT - exposition unique

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

STOT - exposition répétée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

kaolin:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

ethanol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.3

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Fiche Signalétique

BELMONT 2.7 FS

Version 1.1 Date de révision: 06.05.2015 Numéro de la FS: 000000004782 Pays: CA
Langue: 3F

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : En accord avec les règlements locaux et nationaux.
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation Internationale

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification selon le SIDMUT

: D2B: Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques
Ce produit est enregistré sous l'Acte des Produits de la Lutte contre les animaux nuisibles et est par conséquent exempté de fournisseur WHMIS qui étiquette et requirements MSDS. Veuillez lire MSDS entier et étiquette du produit pour les précautions de la sécurité.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Fiche Signalétique

BELMONT 2.7 FS

Version 1.1 Date de révision: 06.05.2015 Numéro de la FS: 000000004782 Pays: CA
Langue: 3F

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F

Carechem24 International Worldwide Coverage

No. de téléphone en cas d'urgence

<u>Europe:</u>	All European Countries	+44 (0) 1235 239 670
<u>Asia Pacific:</u>	East / South East Asia – Regional Number	+65 3158 1074
	Australie	+61 2801 44558
	Nouvelle-Zélande	+64 9929 1483
	Chine	+86 532 8388 9090
	Chine Taiwan	+86 10 5100 3039
	Japon	+81 345 789 341
	Indonésie	00780 3011 0293
	Malaisie	+60 3 6207 4347
	Thaïlande	001800 1 2066 6751
	Corée	+65 3158 1285 +82 (0)234 798 401
	Viêt Nam	+65 3158 1255
	Inde	+65 3158 1198 +91 1166 411 405
	Pakistan	+65 3158 1329
	Philippines	+65 31581203
	Sri Lanka	+65 3158 1195
	No. de téléphone en cas d'urgence	+65 3158 1200
<u>Middle East / Africa:</u>	Arabic speaking countries	+44 (0) 1235 239 671
	Afrique du Sud	+27 21 300 2732
	All other countries	+44 (0) 1235 239 670
<u>America</u>	Etats-Unis et Canada	+1866 928 0789 +1 215 207 0061
<u>Latin America:</u>	Brésil	+55 113 711 9144
	Mexique	+52 555 004 8763
	Chili	+56 225 829 336
	All other countries	+44 (0) 1235 239 670